

LA CHARTE CORAASP

Les membres
de la Coraasp,
s'engagent à:

- ACCUEILLIR** toute personne, quelles que soient sa perception et sa représentation de la réalité.
- RELIER** des personnes et des groupes, favoriser l'expression et vivifier les échanges socioculturels.
- ÊTRE** avec les personnes et non agir à leur place.
- ACCOMPAGNER** les personnes dans leurs démarches pour comprendre, donner du sens et trouver les moyens de mieux vivre avec la maladie.
- SUSCITER** l'autonomie des personnes, valoriser leurs aptitudes, respecter leurs différences et accueillir leur individualité.
- OFFRIR** aux personnes confrontées à la souffrance psychique des activités et des services diversifiés et répondant à leurs besoins.
- TISSER** des réseaux de solidarité et promouvoir l'idée que la santé psychique est un défi social qui interroge les fonctionnements, les structures et les modes de vie de toute une société.
- CRÉER** des partenariats avec les acteurs de la santé et réaliser ensemble des projets d'intégration sociale et de développement communautaire.
- INCITER** chacun à être l'acteur de sa vie, à utiliser ses propres compétences, à assumer ses responsabilités et à définir son lien au monde.
- DONNER** la priorité à la parole des personnes qui ont vécu l'expérience d'une maladie psychique et à leurs proches.
- REPRÉSENTER** les intérêts des personnes concernées auprès des organisations médicales, psychosociales et politiques.
- INTÉGRER** la compréhension des troubles psychiques dans une vision globale de la santé et reconnaître que toute personne peut être touchée par une maladie psychique.
- PROMOUVOIR** une psychiatrie humaniste, respectueuse des Droits de l'Homme et qui ouvre l'accès pour tous à la citoyenneté et à des rôles sociaux valorisants.